

Des collégiens sensibilisés au harcèlement

Le collège Félix-Buhot est adhérent au dispositif Phare (Plan de prévention contre le harcèlement à l'école). Mardi 13 février, les classes de 6^e ont rencontré les adjudant-chefs Jourdan de la brigade de gendarmerie de Valognes et Wolff de la brigade de Saint-Vaast-la-Hougue, spécialiste des réseaux sociaux et cybercriminalité.

À la question : « Qui ne possède pas de téléphone portable ? » seuls trois collégiens ont levé la main. Très au fait du happy slapping (scène violence filmée), du sexting (l'envoi de textes et images sexuels explicites), les collégiens ont été très attentifs.

Dans chaque classe, sur la base du volontariat, quatre élèves sont des ambassadeurs vigilants contre le harcèlement. L'adjudant-chef Jordan a demandé : « Qui est abonné aux différents réseaux sociaux ? » De nombreuses mains se lèvent : « Il faut atteindre l'âge de 13 ans pour avoir un compte sur les réseaux sociaux ! Et vous avez quel âge ? 11 ans ? » Un ange passe.

Chaque moyen de harcèlement est passé au crible avec comme avertissement les sanctions du Code pénal. L'adjudant-chef Jordan, formateur relais antidrogue, prévention et addiction a confirmé : « ne vous cachez pas derrière un écran, car rien ne s'efface ». »



Les classes de 6e au collège Félix-Buhot ont bénéficié d'une intervention de la gendarmerie sur toutes les formes de harcèlement. Ouest-France